

# TOTAL S.A.

Assemblée générale ordinaire du 29 mai 2015

Questions écrites reçues avant l'Assemblée

Réponses du Conseil d'administration apportées en Assemblée

## Questions de l'IPAC (Initiative Pour un Actionariat Citoyen)

**Question 1 :** L'impact de la baisse du cours du brut sur le niveau des réserves prouvées de notre Groupe entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2014 (en tonnes et en euros) ? Quel est le prix moyen du Brent retenu comme référence en 2014 pour calculer ce niveau de réserves ?

**Réponse :** Conformément aux règles édictées par la SEC, le prix moyen annuel de référence utilisé pour l'évaluation des réserves correspond à la moyenne arithmétique du prix des premiers jours de chaque mois de l'année. Ainsi, au 31 décembre 2013, le prix du pétrole (Brent) de référence était de 108 \$/b et au 31 décembre 2014 de 101 \$/b, soit une baisse de 7 \$/b. Cette baisse de prix a eu un impact faible, induisant une baisse de l'ordre de 45 Mboe, soit 0,4%, sur les réserves d'hydrocarbures du Groupe au 31 décembre 2014.

**Question 2 :** Quel serait l'impact sur ces réserves d'un prix moyen qui s'établirait à 70 dollars le baril ?

**Réponse :** Sur la base d'un prix du pétrole (Brent) de 70\$/b, la baisse du montant des réserves du Groupe devrait être de l'ordre de 160 Mboe, soit 1,5%.

**Question 3 :** Quel est le niveau des réserves découvertes par notre Groupe qui ne peuvent être qualifiées de réserves prouvées pour des raisons économiques ?

**Réponse :** On ne parle de réserves que lorsque les découvertes sont économiques.

**Question 4 :** Quelle part les énergies renouvelables représentent-elles dans la consommation énergétique de notre réseau de stations-service en France ?

**Réponse :** Douze stations-services du Groupe disposent à ce jour en France de panneaux photovoltaïques. Ce faible nombre est dû à des conditions de rentabilité économique actuellement non réunies en France pour un développement dans ce domaine.

Le Groupe a toutefois engagé, au sein de son réseau de distribution en France, des actions visant à une amélioration de son efficacité énergétique. Diverses actions sont ainsi actuellement menées visant à diminuer la consommation d'énergie au sein du réseau de distribution à hauteur de 10% à horizon 2017 : éclairage LED, portes sur armoires réfrigérées, portiques de lavage avec recyclage de l'eau.